



Remise en question d'un mandat de délégué syndical

Par **domtom1786**, le **08/10/2010** à **15:39**

Bonjour,

en mai 2010 j'ai remis mon mandat de délégué catégoriel, à une camarade qui se trouvait en difficulté face à la direction, qui souhaite la licencier, elle se trouve protégée, il se trouve que cela m'allait très bien parce que je suis diabétique, et que le traitement que je suivais ne faisait plus d'effet, donc j'ai dû être hospitalisé pour mise sous insuline, il se trouve que je souffre aussi d'hypertension et d'arthrite, étant convoquée devant le tribunal parce que la direction a contesté son mandat, l'avocat de la direction émet des doutes concernant ma maladie, sans que je sois prévenu. Ma question est: a-t-on le droit d'utiliser mes problèmes de santé sans que je le sache, pour mettre en doute la nomination de ma camarade, débat auquel je n'étais pas convié.